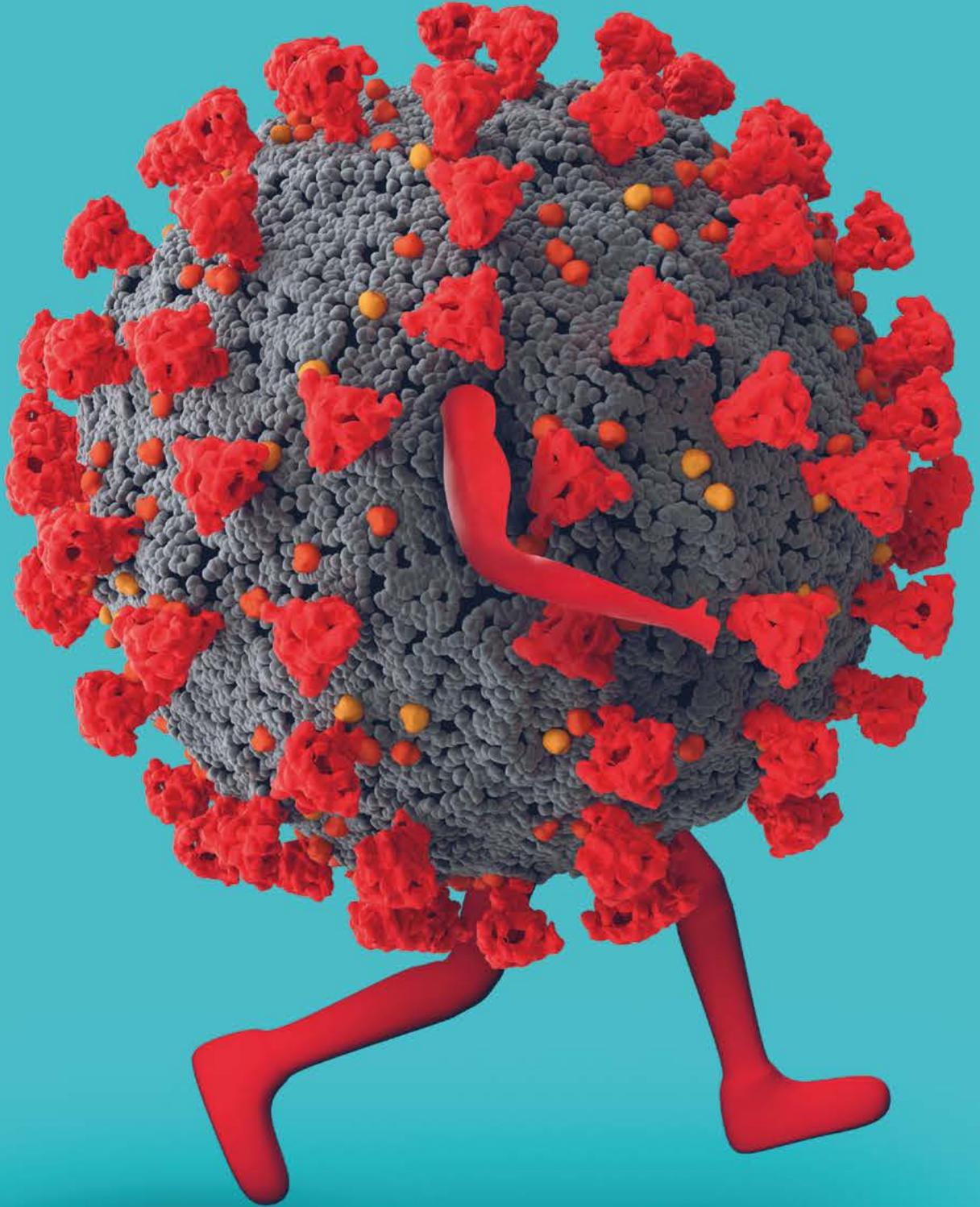


INFORMATION COVID-19

CUSSET GARDE LE CONTACT

 RESTONS CHEZ NOUS



UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE

ville-cusset .COM



Ville de Cusset



@VilledesCusset

# CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir à usage unique  
et le jeter dans la poubelle noire**



**SI VOUS ÊTES MALADE**

**Porter un masque  
chirurgical jetable**

**Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**

(appel gratuit)



Chères Cussétoises, chers Cussétois

Depuis maintenant un mois, le confinement général a été décrété sur notre territoire et dans de nombreux pays dans le monde. La pandémie qui s'est abattue sur la planète a ébranlé nos conditions de vie, nos activités professionnelles et révolutionne notre quotidien.

Dans ces circonstances particulières chacun s'adapte comme il peut. Si beaucoup restent connectés grâce à Internet, aux courriels, aux réseaux sociaux,... bien d'autres n'ont pour seul mode d'information que la télévision, la radio et la presse locale.

Nous avons considéré qu'il était important, à ce stade du confinement, de maintenir le lien. Aussi, nous avons élaboré ce document afin de vous donner toutes les informations utiles sur votre quotidien en période de confinement.

Dès le début de la crise, une organisation assez exceptionnelle s'est mise en place avec les services de l'agglomération et municipaux de Cusset, Vichy et Bellerive. Sans délai, nous avons mis en place des services qui permettent de répondre à toutes les questions de la vie quotidienne, de venir en aide aux plus démunis ainsi qu'à ceux qui sont isolés, d'assurer la santé et la sécurité de tous.

Ceci s'est traduit par la création d'un numéro vert, d'une plateforme de bénévoles prêts à intervenir en cas de forte demande de services entre habitants, la distribution de cabas solidaires, l'accompagnement des familles de soignants pour la garde de leurs enfants... bref une véritable chaîne solidaire, efficace et réactive. En cela, nous tenons à remercier chaleureusement nos agents, municipaux et intercommunaux, qui travaillent, y compris les week-ends, afin d'assurer la continuité du service public.

Ce petit magazine est aussi l'occasion de mettre en lumière ceux qui sont au front : soignants, personnels d'EHPAD, aides à domicile ou encore nos commerçants qui restent ouverts afin de subvenir aux besoins alimentaires des Cussétois.

## « Maintenir le lien »

Pour des raisons de sécurité pour les habitants comme pour les commerçants, j'ai préféré, dans un premier temps, ne pas demander de dérogation au moment du risque maximal de propagation du virus. Après plus d'un mois de confinement, j'ai demandé une dérogation à la Préfecture. Ainsi, nos marchés hebdomadaires ont pu rouvrir dès le 11 avril respectant des règles strictes de sécurité.

Ce confinement est pour toutes et tous une épreuve. De ces moments difficiles, nous devons en tirer des engagements. Notre économie locale est fragile, il ne tient qu'à nous de la soutenir. Nos emplois sont précieux, charge à tous de participer à l'effort commun et de relancer la machine dès que le confinement sera terminé. Enfin, les relations humaines, l'amitié et l'amour de nos proches sont aujourd'hui au cœur de notre quotidien et c'est tant mieux. Car rien n'est plus cher que ces liens fraternels. Aussi, c'est avec solennité que je vous demande de préserver votre entourage et vous-même en restant chez vous, patients mais résolus à retrouver une vie meilleure après.

Je vous remercie.

**Jean-Sébastien LALOY**  
Maire de Cusset

Vice-Président du Conseil Départemental  
Vice-Président de Vichy Communauté

# ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

**Depuis le mardi 17 mars, 12h, et la mise en vigueur du confinement, la Municipalité a déclenché son Plan de Continuité d'Activité (PCA) afin de permettre la continuité des services qui sont essentiels à la population. Une succession de mesures ont été mises en place. Le PCA impacte les différents services municipaux qui doivent s'adapter, proposer de nouveaux services pour pallier à des besoins imminents et ce, depuis leur poste de travail habituel ou à domicile en télétravail.**

## ■ HÔTEL DE VILLE

La Ville de Cusset s'est organisée, dès l'annonce des premières mesures, à revoir le positionnement de ses services afin de garantir la continuité des services à la population. Par mesure de sécurité, un accueil physique est, en cette période de confinement, impossible. Cependant, une permanence téléphonique est accessible aux horaires d'ouverture habituels.

## ■ AFFAIRES SCOLAIRES / ENFANCE

### • Inscriptions scolaires 2020-2021

Afin de faciliter cette démarche dans le contexte de confinement lié à la crise sanitaire, les familles peuvent procéder à une pré-inscription sur le « Portail Famille » accessible sur [www.ville-cusset.com](http://www.ville-cusset.com). A savoir que pour toute nouvelle inscription, il est nécessaire de créer un espace personnel. Durant la période du confinement, les inscriptions sont possibles par téléphone.

### • Modalités et pièces justificatives demandées :

Pour les Cussétois : envoyer par mail le livret de famille, un justificatif de domicile et un justificatif de jugement dans le cas échéant.

Pour les familles extérieures dont un parent travaille à Cusset : une demande de dérogation auprès de la Mairie de résidence est obligatoire. Ce document et les modalités pour le récupérer sont à demander par téléphone au Service des affaires scolaires de la Mairie.

**Contact :**  
**Service des Affaires Scolaires - Ville de Cusset**  
 du lundi au vendredi  
 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
 04 70 30 95 45  
[accueil.enfance@ville-cusset.fr](mailto:accueil.enfance@ville-cusset.fr)

## ■ ETAT CIVIL / CIMETIERE / OBSÈQUES

Côté état-civil, seuls les actes de décès et naissances sont assurés. Les mariages prévus pendant la période de confinement ne pourront donc se tenir. Pour des raisons de sécurité et éviter tout rassemblement, le cimetière est fermé au public. Ceci n'exclut pas la conduite des inhumations qui, en cette période de crise, seront réglementées. Elles devront se dérouler dans la plus stricte intimité (20 personnes maximum respectant les gestes barrières).

## ■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dès les toutes premières heures de confinement, le centre communal d'action sociale a activé son dispositif de suivi et d'aide aux personnes isolées et démunies. Si vous connaissez une personne isolée, non connue des services de la Ville, merci d'en informer le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 70 30 51 74.

### • Service mandataire / Aide à domicile

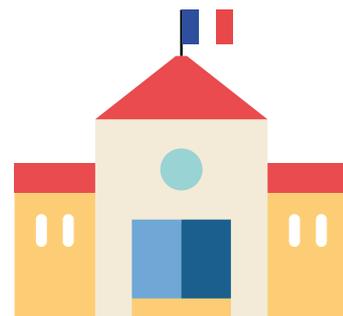
Les actes essentiels de la vie proposés par le Service mandataire sont maintenus. Ces actes concernent les courses, les préparations des repas et l'aide à la toilette.

Contact : 04 70 30 95 03.

### • Portage des repas à domicile

Vous souhaitez faire livrer vos repas à domicile, contactez le service mutualisé de portage de repas au 04 70 30 51 74 pour Cusset et le 04 70 97 18 50 pour Vichy.

**Contact :**  
**Centre Communal d'Action Social (CCAS)**  
 04 70 30 51 74





## ■ POLICE MUNICIPALE

Les agents de la Police Municipale sont habilités à verbaliser en cas de non-respect des mesures de confinement. De même, ils veillent au bon respect des consignes en diffusant des messages de prévention lors des patrouilles.

Pour rappel, les verbalisations sont de 135€ pour la première sanction, 200€ si récidive dans les 15 jours avec une majoration de 450€ et 3750€ et passible de six mois d'emprisonnement si il y a une verbalisation à plus de trois reprises dans un délai de trente jours.

Des condamnations à de la prison ferme ont déjà eu lieu au tribunal de Cusset.



## ■ PARC / AIRE DE JEUX ET SPORTS

Conformément aux directives gouvernementales, la Ville de Cusset interdit l'accès aux parcs ainsi qu'à toutes ses installations sportives. Pour rappel, toutes les activités sportives (marche, vélo, course à pied) doivent se dérouler dans un périmètre de un kilomètre et pour une heure maximum.

Pour connaître le périmètre de 1 kilomètre autour de votre domicile, consultez l'application départementale sur [www.allier.fr](http://www.allier.fr), rubrique information Coronavirus.

## ■ MARCHÉ DE PLEIN AIR

Dans un premier temps, afin de préserver la sécurité des Cussétois, les marchés hebdomadaires de Cusset ont été fermés. Toutefois, nous avons sollicité une dérogation préfectorale qui a permis la réouverture de nos marchés depuis le 21 avril dernier.

**Mardi : 16h30>19h**

**Samedi : 9h>13h**

## ■ REPORTS / ANNULATIONS DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS

Jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des manifestations publiques et cérémonies commémoratives sont ajournées au moins jusqu'à la fin du mois de mai. De ce fait, l'édition des Flamboyantes 2020 est annulée. Pour l'heure, les Nuits d'été ne sont pas annulées.

## ■ EN CAS DE PROBLÈME

Les services municipaux d'astreinte sont à votre disposition :

- Astreinte générale : 06 24 26 41 56





## ■ GARDE D'ENFANTS

Une garde d'enfant des personnels indispensables à la gestion de la crise est mise en place. Cet accueil concerne exclusivement les enfants de personnels soignants, des forces de l'ordre et de secours (police, gendarmerie, pompiers).

**Groupe limité à dix enfants au maximum.**

- **Pour les enfants de moins de trois ans**, appelez le service des affaires scolaires de la Ville de Vichy au 04 70 30 17 25 du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- **Pour les enfants de plus de trois ans**, plusieurs cas s'offrent à vous, pour les connaître, rendez-vous sur [www.ville-cusset.com](http://www.ville-cusset.com) ou appelez le service à la population de la Ville de Cusset au 04 70 30 95 45 (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30) pour faire part de votre besoin et échanger sur les modalités d'accueil.



## ■ COMMUNICATION

Pour suivre l'actualité en temps réel et ne rien manquer des nouvelles mesures mises en place par le Gouvernement, la Préfecture, l'Agglomération et la Ville, retrouvez toutes les informations sur [www.ville-cusset.com](http://www.ville-cusset.com), sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), sur la page facebook Vichy Solidaire - Covid-19, sur [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) et sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr).

## ■ DIVERTISSEMENT

Le service animation et la médiathèque proposent quotidiennement pour les enfants des jeux à faire à la maison et des lectures contées. Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Cusset.





**1000 ARBRES POUR CUSSET, demain prend racine** - Les agents des Services Techniques de la Ville ont livré, en porte à porte, plus de 370 arbres aux habitants inscrits à l'opération. Ces derniers renverront par courrier la « Charte de l'Arbre » signée les engageant à prendre soin de l'arbre.

## CELLULE DE CRISE

Chaque jour les Maires des communes de l'agglomération et leurs cadres se réunissent en téléconférence. Afin de faire le point sur la situation, les nouvelles directives à exécuter ou prendre compte, les besoins urgents à mettre en place en direction de la population.

Les Villes de Vichy, Cusset et Vichy Communauté sont en charge de l'organisation et du suivi du numéro vert ainsi que de la gestion du bénévolat pour toute l'agglomération.

## STATIONNEMENT

Durant la période de confinement, les places de stationnement en zone bleue ne sont plus limitées.

## VIE QUOTIDIENNE

Du côté de Vichy Communauté, les missions de l'agglomération sont concentrées sur les missions suivantes :

- **Eau potable et assainissement**
- **Salubrité** : collecte des déchets et entretien de l'espace public.

**ATTENTION**, les masques, mouchoirs, lingettes et gants usagés ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique, ni dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle jaune.

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistants et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures. Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac de poubelle noir.

- **Transports** : assurés par Mobivie, les transports sont entièrement gratuits pour la période du confinement. De nouvelles mesures ont été prises depuis le 1<sup>er</sup> avril :

- La ligne A (Cusset centre - Collège Jules-Ferry) circule en horaires été « classiques » ;
- Réduction de l'offre sur les lignes B, C et E ;
- Suppression des lignes D et I l'après midi ;
- Suppression de la ligne G et H ;
- Pas de bus les dimanches après-midi.

**Pour consulter les nouveaux horaires, rendez-vous sur [www.mobivie.fr](http://www.mobivie.fr)**



- **Déchèterie de Cusset**

La déchèterie de Cusset accueille les particuliers de Vichy Communauté, uniquement sur rendez-vous, pour le dépôt exclusif des déchets verts et des gravats (hors plâtre).

L'accueil se déroule en semaine (hors week-end et jours fériés) de 8h à 12h30. Il est indispensable de prendre rendez-vous au préalable par téléphone ou mail auprès du service de gestion des déchets ménagers et assimilés de Vichy Communauté. Toutes les modalités d'accès vous seront communiquées lors de la prise de RDV.

**ATTENTION**, les personnes qui se déplaceraient sur site sans avoir pris de rdv au préalable s'exposent à une contravention de 135 €. Pour ce déplacement, il faudra cocher sur votre attestation dérogatoire la case n°2.

**Contact :**

**Gestion des déchets ménagers et assimilés**  
04 70 96 57 40  
[ambassadeur\\_tri@vichy-communaute.fr](mailto:ambassadeur_tri@vichy-communaute.fr)



### DISTRIBUTION DE MASQUES : MODE D'EMPLOI

*La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Allier, Vichy Communauté et Cusset se sont engagés à fournir des masques à tous les habitants. A Cusset, deux masques seront distribués pour chaque adulte, deux autres pour chaque enfant.*

Dans un premier temps, les services municipaux ont préparé un plan de distribution des masques adultes pour tous les Cussétois.

Afin de faciliter cette distribution, la Ville s'est basée sur les bureaux de vote. Vous trouverez dans ces pages le détail et les lieux de distribution. Un espace dédié aux personnes non inscrites sur les listes électorales est prévu.

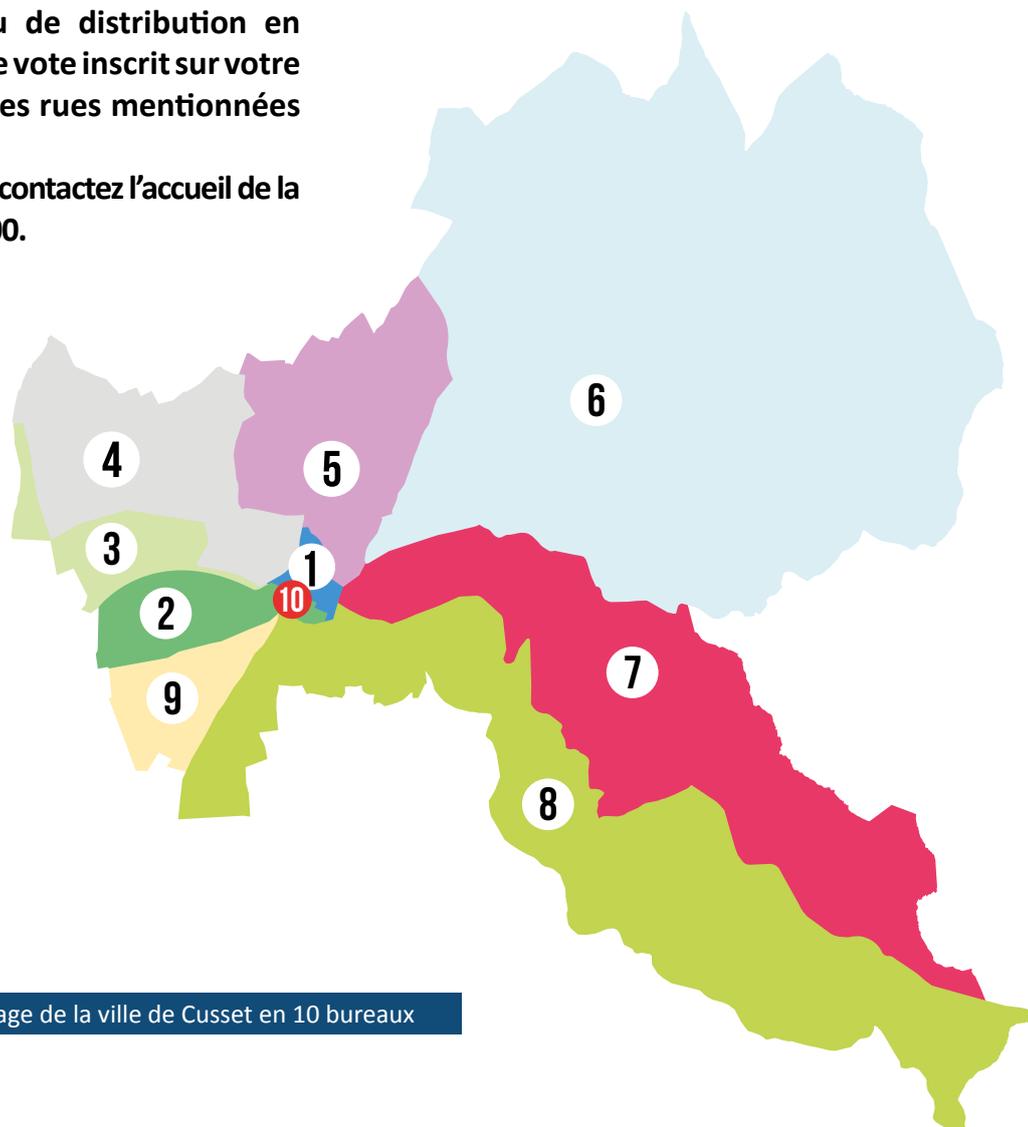


## DISTRIBUTION PRÉVUE LES

▶▶▶ **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI - 9H À 18H**

Retrouvez votre lieu de distribution en fonction du bureau de vote inscrit sur votre carte d'électeur ou des rues mentionnées en pages 9 et 10.

Si vous ne trouvez pas, contactez l'accueil de la mairie au 04 70 30 95 00.



Découpage de la ville de Cusset en 10 bureaux

## OBLIGATOIRE



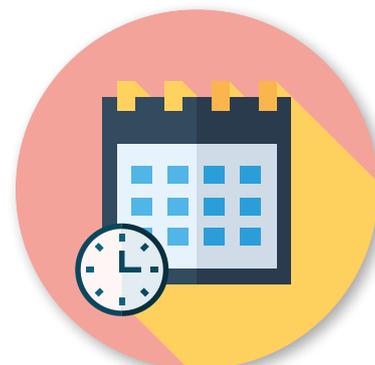
### 1 SEULE PERSONNE PAR FOYER

se présente pour tous les majeurs du foyer dans le bureau dont elle dépend.



### DES JUSTIFICATIFS POUR RÉCUPÉRER SON MASQUE

Les cartes d'identité de toutes les personnes majeures du foyer (ou passeport, permis de conduire).  
**Les personnes relevant du bureau n°10, devront présenter un justificatif de domicile en complément de leur pièce d'identité.**



### DES JOURS DE COLLECTE EN FONCTION DE LA PREMIÈRE LETTRE DU NOM

- **SAMEDI 9 MAI :**  
les noms commençant de **A à L**
- **DIMANCHE 10 MAI :**  
les noms commençant de **M à Z**



### CONCERNANT LES ÉCOLIERS, DU CP AU CM2 :

La distribution des masques aura lieu dans l'enceinte de l'établissement scolaire qu'il soit public ou privé où est inscrit l'enfant :

**JEUDI 7 MAI DE 8H À 18H**

La distribution se déroulera dans la cour de chaque établissement et sous préaux afin d'éviter les espaces clos et respecter les gestes barrières.

### CONCERNANT LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS :

Les modalités de distribution dans les établissements scolaires vous seront communiquées ultérieurement.

## ■ BUREAU 1 : CENTRE-VILLE

### → Distribution au Théâtre

Place Victor-Hugo  
 Bd Général de Gaulle  
 Rue de la République  
 Place du centenaire de la République  
 Rue Henri-Cureyras  
 Passage Jean-Baptiste-Bru  
 Rue Jean-Baptiste-Bru  
 Cours Arloing  
 Place de la République  
 Cours Lafayette  
 Place Félix-Cornil  
 Rue Rocher-Favyé  
 Place Raoul de la Fosse

## ■ BUREAU 2 : CENTRE-VILLE - QUARTIER LYCÉE DE PRESLES

### → Distribution salle Roger-Walkowiack / Stade Montbeton

Limite Bd Général de Gaulle  
 Limite Avenue de Vichy  
 Limite Boulevard Urbain  
 Avenue du Général Leclerc  
 Rue du Pont de la Mer  
 Rue Liandon  
 Limite place Félix-Cornil  
 Limite Rue Rocher-Favyé  
 Limite Place Raoul de la Fosse  
 Limite Place Victor-Hugo jusqu'au Bd Général de Gaulle

### BUREAU 3 : QUARTIER PRESLES – DARCINS

#### → Distribution au centre social La Passerelle

Avenue de Vichy jusqu'aux limites de la commune Vichy  
 Allée Mesdames  
 Limite Impasse Boulevard des Romains Vichy  
 Bd de Graves Limites Vichy  
 Limites rue des Bartins Vichy  
 Rue du coteau  
 Bd Alsace Lorraine  
 Limite Avenue Gilbert-Roux  
 Limite rue de la Paix  
 Limite Rue Combes Bessay  
 Allée Mesdames jusqu'à l'Avenue de Vichy

### BUREAU 4 : ZONE INDUSTRIELLE - VERS CREUZIER-LE-VIEUX

#### → Distribution à la Maison des Sports

Limite Place du centenaire de la République  
 Limite Rue de la République  
 Limite Allée Mesdames jusqu'à rue Combes Bessay  
 Rue Combes Bessay  
 Rue de la Paix  
 Avenue Gilbert-Roux jusqu'au Bd Alsace Lorraine  
 Limite Bd Alsace Lorraine  
 Route de Creuzier  
 Rue des Vergers  
 Rue des Chaseaux  
 Limite Creuzier le Vieux par chemin de la Montagne Verte et Chemin de Nantille  
 Chemin de Nantille  
 Chemin rural des Champs Rémis  
 Chemin rural Notre Dame Des Près  
 Chemin de la Perche  
 Limite Bd Jean Lafaure jusqu'à la Route de Paris  
 Limite Route de Paris  
 Limite Rue Henri-Cureyras jusqu'à la Place du Centenaire de la République

### BUREAU 5 : ROUTE DE PARIS – CHAMPAGNAT

#### → Distribution au COSEC / Maison des Sports

Route de Paris  
 Bd Jean-Lafaure  
 Limite Chemin de la Perche  
 Limite Chemin rural Notre Dame Des Près  
 Limite Chemin rural des Champs Rémis  
 Limite Creuzier le Vieux  
 Limite Creuzier le Neuf jusqu'à Route de Chassignol  
 Limite Route de Chassignol  
 Rue de l'Industrie  
 Rue Raymond-Rondeleux  
 Rue du Général Raynal  
 Limite Cours Arloing  
 Limite Rue Jean-Baptiste Bru  
 Limite Passage Jean-Baptiste Bru jusqu'à Route de Paris

### BUREAU 6 : CHASSIGNOL

#### → Distribution au centre de loisirs de Turgis

Limite Rue Raymond-Rondeleux  
 Limite Rue de l'Industrie  
 Route de Chassignol  
 Chemin du Château de Lafont  
 Axe Chemin du Château de Lafont jusqu'aux limites de Creuzier le Vieux et Creuzier le Neuf  
 Limites Bost – St Etienne de Vic - St Christophe - Molles  
 Limite Route de Malavaux  
 Rue Jean-Giraudoux jusqu'à Limite Rue Raymond-Rondeleux

### BUREAU 7 : LES MALVAUX – MOLLES - VERS LES JUSTICES

#### → Distribution au stade Jean-Moulin

Route des Malavaux ( RD 506)  
 Limite Rue Jean Giraudoux  
 Limite Rue du Général Raynal  
 Limite Place de la République  
 Limite Cours Lafayette jusqu'à rue de la Barge  
 Rue de la Barge  
 Limite Rue des Tuileries  
 Route de Molles  
 Limite Chemin du Reposeau  
 Route de Molles jusqu'aux limites de Cusset

### BUREAU 8 : LES GRIVATS

#### → Distribution au centre Eric-Tabarly

Limite Cours Lafayette jusqu'à Rue de la Barge  
 Limite Rue de la barge  
 Rue des Tuileries  
 Limite Route de Molles  
 Chemin du Reposeau  
 Limite Route de Molles jusqu'à Molles  
 Limite commune de Cusset jusqu'à Le Vernet – La Jonchère – Vichy  
 Limite Rue Fernand Lafaye et AM-Menut  
 Rue de Doyat  
 Limite rue du Pont de la Mer  
 Limite Rue Liandon jusqu'à Limite Cours Lafayette

### BUREAU 9 : PUY-BESSEAU

#### → Distribution salle Isadora-Duncan, Espace Chambon

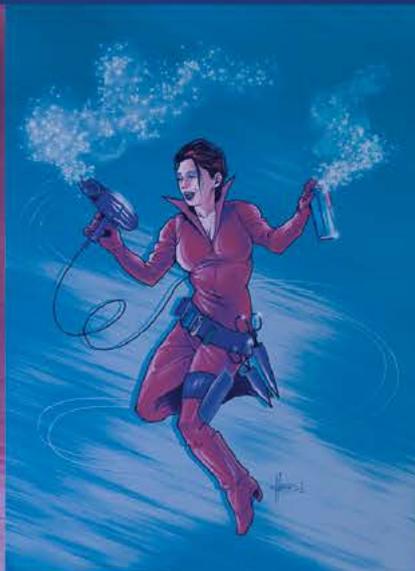
Limite Rue de Doyat  
 Rue Fernand-Lafaye et AM-Menut jusqu'à limite de Vichy  
 Limite Bd Urbain jusqu'à Avenue du Général Leclerc  
 Limite Avenue du Général Leclerc  
 Limite Avenue du Général Leclerc jusqu'à limite rue de Doyat

### BUREAU 10 : POUR TOUTES LES PERSONNES NON-INSCRITES SUR LES LITES ÉLECTORALES

#### → Distribution à l'Hôtel de la Borderie, ancienne école de musique (en face de l'Hôtel de Ville)

Merci de venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. (lire page 9)

# CERTAINS COMMERÇANTS SONT FERMÉS ET PENDANT CE TEMPS, SUR VOS ÉCRANS, LA MENACE FAIT RAGE



**N'ACHETEZ PAS SUR INTERNET**  
**VOS COMMERÇANTS AURONT BESOIN DE VOUS POUR SE RELEVER**

**CE SONT LES EMPLOIS D'UN PARENT OU D'UN PROCHE QUE VOUS SAUVEREZ**



# PLUS QUE JAMAIS À VOTRE SERVICE

**Nos commerçants « alimentaires » du territoire sont plus que jamais présents à vos côtés pour subvenir à vos besoins de première nécessité. Une carte, consultable sur [www.ville-cusset.com](http://www.ville-cusset.com) et sur [www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr), est mise à jour quotidiennement. Elle recense les commerces ouverts pendant cette période de crise sanitaire ainsi que leurs horaires, qui, pour la quasi-totalité ont été réaménagés afin de minimiser les risques. Le seul but étant de vous protéger et de se protéger eux-mêmes.**

## PRIMEURS

### AU VERGER D'ANTAN

1 rue de la Constitution - 04 70 98 24 94  
Mardi > Samedi - 7h30 > 12h30 - 15h > 19h  
Dimanche - 8h > 12h - LIVRAISON POSSIBLE

### YALCIN

Rue du Président Wilson - 06 84 24 36 24 -  
cetinyalcin03@hotmail.fr

Lundi > Samedi - 8h > 12h30 - 15h > 18/19h  
SERVICE DE LIVRAISON

### MORIN FRUITS

35 boulevard Jean-Lafaire - 04 70 31 30 83  
Lundi > Vendredi - 8h30 > 12h30 - 14h > 19h  
Samedi - 8h30 > 19h15 - LIVRAISON POSSIBLE

### CROC'BIO

32 rue de Romainville - 04 70 97 04 69  
Mardi > Jeudi - 9h30 > 13h - 15h > 18h  
Vendredi et Samedi - 9h30 > 18h

LIVRAISON POSSIBLE

### ALTUNTAS MIDI PRIMEUR

2 boulevard d'Alsace Lorraine - 04 70 55 24 96  
Lundi > samedi - 8h > 18h - LIVRAISON POSSIBLE  
QUARTIER DES GRAVES / BARTINS / ENTRÉE DE CUSSET

## BOULANGERS - PÂTISSIERS

### LÉNA

20 rue Saturnin-Arloing - 09 86 47 34 28  
Lundi > Samedi - 8h > 12h30 - SUR PLACE

### CROUSTI +

6 boulevard Général de Gaulle - 04 70 97 88 94  
Lundi > Dimanche - 6h30 > 12h30 - SUR PLACE

### PORSENNA

Place Radoult-de-Lafosse - 04 70 98 38 98  
Mardi > Vendredi - 8h > 12h30 - 16h > 19h  
Samedi - Dimanche - 8h > 12h30 - SUR PLACE

### MAISON GIZA

2 bd Général de Gaulle - 04 70 57 86 05  
Mardi > Dimanche - 8h > 12h30 - SUR PLACE

### SAINT-ANTOINE

35 rue du Général Raynal - 04 70 98 56 17  
Mardi > Dimanche - 6h30 > 12h30 - SUR PLACE

### FOURNIL LA GRENOUILLE

3 boulevard Général de Gaulle - 09 87 59 19 44  
Lundi > Vendredi - 6h > 13h - Samedi et Dimanche  
- 7h > 12h - SUR PLACE

### PATÀPAIN

18 rue des Bartins - 04 70 31 68 66  
Ouvert tous les jours - SUR PLACE - LIVRAISON POSSIBLE

### BOULANGERIE CHAPOULY BERNARD

35 avenue Gilbert Roux - 04 70 98 39 53  
Mardi > Samedi - 7h > 13h - LIVRAISON POSSIBLE

### LE FOURNIL DE TARA

119 avenue Gilbert-Roux - 04 70 96 99 47  
Lundi > Samedi - 6h > 20h - SUR PLACE

## PRODUCTEURS

### « AU CŒUR DU BIO »

18 Chemin de Vignole - Domaine de Bandinière -  
Chassignol - 06 61 10 66 52 / Lundi > Samedi - 9h > 12h  
SUR PLACE ET LIVRAISON POSSIBLE

### BAK DAVID - FROMAGES

06 50 07 95 59 - Présent les mardis soir à Cusset  
LIVRAISON POSSIBLE

## CHARCUTERIE - TRAITEURS - BOUCHERIE

### LE JAMBON GRIS

32 rue de la Constitution - 04 70 96 40 84  
Mardi > Vendredi - 8h > 13h - 15h30 > 17h  
Samedi - 8h > 13h - POSSIBILITÉ DE LIVRAISON  
DANS L'HYPER CENTRE-VILLE.

### BOUCHERIE THOMAS

39 bd Général de Gaulle - 04 70 98 38 15  
Mardi > Samedi - 8h > 12h30 - 15h30 > 18h

## CAVISTES

### CAVES MAX JOURDAIN

24 rue Ampère - 04 70 98 39 79  
Lundi - Jeudi - 9h > 12h - 14h > 18h / LIVRAISON POSSIBLE

### DÉBOURBE BOISSONS

9 rue de la Barge - 04 70 98 73 63  
Mardi > Samedi - 9h > 12h / LIVRAISON POSSIBLE

### AUX SOURCES VINICOLES

6 rue des Bartins - 04 70 97 87 13

## RESTAURATION À EMPORTER

### CAMINITO

Cours Tracy - 06 11 04 60 52  
Les Mercredis, jeudis et dimanches soir  
LIVRAISON POSSIBLE

### RESTAURANT LA SCALA

15 rue de la République - 04 70 98 39 44  
Mardi > Dimanche - 18h > 21h30

### CUSSET LE SPLENDIDE

15 rue Saturnin-Arloing - 09 70 98 98 08 /  
06 95 03 86 80

Lundi > Dimanche - 11h30 > 15h - 18h > 23h  
LIVRAISON POSSIBLE

### LE KIOSQUE À PIZZA

115 avenue Gilbert-Roux - 04 43 50 05 00  
Mardi > Jeudi - 11h30 > 13h30 - 17h30 > 21h30  
Vendredi > Dimanche - 11h30 > 13h30 - 17h30 > 22h

### HEAT AND BURGER

31 cours Lafayette - 04 43 03 64 32  
Lundi > Dimanche - 12h > 22h

### PICCOLINO

19 cours Lafayette - 04 70 96 33 92 / 06 87 85 53 81  
Vendredi > Samedi - 11h30 > 14h - 18h > 21h  
Jours d'ouverture susceptibles d'évoluer selon la demande

### PRONTO PIZZA TACOS

7 rue de la Constitution - 09 86 06 08 95  
Lundi > Dimanche - 11h > 23h

LIVRAISON POSSIBLE

## JARDINERIES

### AUX SERRES FLEURIES

18 rue de romainville - 04 70 98 64 90  
Lundi > Samedi - 9h > 12h - 14h > 18h - SUR PLACE

### LES SERRES DE LA MOTTE

17 route de Charmeil - 04 70 96 09 37  
Lundi > Samedi - 9h > 12h - 14h > 18h - SUR PLACE

## TABAC - PRESSE

### LE BALTO

4 rue de la Constitution - 04 70 31 58 04  
Lundi > Samedi - 6h > 19h - Mercredi - 6h > 13h  
Dimanche - 6h30 > 12h - SUR PLACE

### TABAC-PRESSE DE L'EGLISE

6 place Victor Hugo - 04 70 98 00 74  
Lundi > Vendredi - 6h30 > 19h

Mercredi - 6h30 > 12h - Samedi - 7h > 19h  
Dimanche - 7h30 > 12h - SUR PLACE

### LE CHIQUITO

3 rue du 29 Juillet - 06 75 86 92 08  
Lundi > Samedi - 6h30 > 19h

Dimanche - 7h > 12h / SUR PLACE

### BAR DES AUTOBUS

9 Cours Lafayette - 07 81 15 84 44  
Lundi > Samedi - 6h > 13h - 16h > 19h30

Dimanche - 7h30 > 13h - 17h30 > 19h30 - SUR PLACE

### TABAC-PRESSE LES DARCINS

11 avenue Gilbert-Roux - 04 70 98 66 81  
Lundi > Vendredi - 6h30 > 17h

Samedi et dimanche - 7h > 12h - SUR PLACE

## ENSEIGNES

### ATECO MARCHÉ

15 avenue du Drapeau - 04 43 03 18 66  
Tous les jours - 8h > 12h30 - 15h > 21h30  
SUR PLACE ET LIVRAISON AUTOUR DU MAGASIN

### CARREFOUR MARKET

6 route de Charmeil - 04 70 30 95 60  
Lundi > Samedi - 8h30 > 18h00 - SUR PLACE

### LECLERC DRIVE

Rue des peupliers - Lundi > Samedi - 8h30 > 19h30

### CARREFOUR

78 rue des Peupliers - Lundi > Samedi - 8h30 > 19h  
SUR PLACE

### PROMOCASH

Rue Jean-Bonnet - 04 70 96 54 60  
Lundi > Vendredi - 7h > 12h - SUR PLACE

### CASINO

Rue des Préférés - 04 70 30 91 90  
Lundi > Samedi - 8h > 19h30 - Dimanche - 8h30 > 12h30  
SUR PLACE ET DRIVE

## AUTRES

### LAVIEL-CONFISERIE THERMALE

53 Route de Paris - 04 70 31 68 66  
Lundi > Vendredi - 9h > 12h - 14h > 18h  
SUR PLACE - DRIVE - LIVRAISON POSSIBLE

### BRICOMARCHÉ

2 rue des Charmilles - 04 70 98 05 82  
Lundi > Vendredi - 9h > 12h - 14h > 17h

Samedi - 9h > 12h - 14h > 16h  
COMMANDE EN LIGNE - DRIVE SUR PARKING

### STATION TOTAL CUSSET

24 rue de la République - 04 70 98 70 37 - SUR PLACE

Liste des commerces recensés à l'heure où nous imprimons ce magazine.  
Liste mise à jour quotidiennement sur [www.ville-cusset.com](http://www.ville-cusset.com)

## ENTRETIEN AVEC BENOIT ET AURÉLIE CHERMEUX, COMMERÇANTS DU COEUR DE VILLE DE CUSSET

**Vous affrontez la crise comme tout individu, comment en tant que commerçants vivez-vous vous la situation ?**

**Aurélié et Benoît Chermeux :** Nous avons enregistré une baisse notable d'un tiers de notre clientèle et par conséquent de notre chiffre d'affaire. Suite aux directives, nos clients habituels, qui venaient de communes voisines mais aussi de la Montagne Bourbonnaise, ont suivi les recommandations qui consistent à faire leurs courses au plus près de chez eux. Cependant, les habitudes de consommation ont évolué, les clients viennent moins souvent mais achètent plus. Notre façon de produire a, par conséquent, changé de façon significative, nous travaillons à flux tendu avec des stocks optimisés et incitons les clients à passer commande.

**Vous êtes-vous adaptés pour répondre aux nouveaux besoins de la population ?**

**AC/BC :** Nous n'avons pas eu le choix. Il nous a fallu adapter nos horaires, notre offre à la météo clémente, délaissier les produits d'hiver au profit des grillades et d'augmenter notre offre « boucherie » plutôt que « traiteur » car nos clients prennent



le temps de cuisiner. Ils n'achètent plus au coup de cœur, ils raisonnent sur le long terme. Nous proposons un système de livraison en hyper centre pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Nous proposons aussi un système de drive pour simplifier et limiter tout contact avec la clientèle. Côté précaution et hygiène, nous désinfectons après chaque passage nos plans de travail et ustensiles et limitons l'accès au magasin à deux clients au maximum.

**Quel serait votre message d'après confinement ?**

**AC/BC :** Il serait judicieux d'avoir une réflexion sur nos modes de consommation, limiter les grandes

provisions, les interactions répétées avec les produits en grande surface pour mieux consommer et surtout consommer local. Pas besoin de faire des kilomètres pour trouver des commerçants, artisans, agriculteurs et producteurs de qualité. Nous avons la chance de pouvoir ouvrir pendant le confinement, ce qui n'est pas le cas d'autres commerces. Demain, il nous faudra agir, et agir bien pour assurer le maintien de tous ces acteurs qui constituent le poumon commercial de proximité. Il en va de la pérennité de ces services.

**Contact :**

**Le Jambon Gris**

32 rue de la Constitution

04 70 96 40 84



## CONSOMMEZ LOCAL EN PRIVILÉGIANT LES CIRCUITS COURTS

Nos agriculteurs locaux sont à vos côtés pour vous proposer des produits de grande qualité. Produits laitiers, viandes, fruits et légumes de saison, poissons... La palette des produits proposés par les quelque 78 producteurs du territoire de Vichy Communauté foisonne de saveurs. Chaque semaine, une liste des producteurs est mise à jour et diffusée auprès

du public. Ces deniers offrent la possibilité de commander en ligne ou par téléphone, la livraison des colis à domicile, le retrait en points de vente ou directement sur le lieu d'exploitation.

A Cusset, territoire pilote pour Vichy Communauté pour le Projet Alimentaire Territorial, l'enjeu est crucial. Mangez mieux, c'est indéniablement manger local.

**Consultez chaque semaine la liste des producteur mobilisés sur le territoire : [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)**



## CONCERTATION GLOBALE

*Dès l'annonce du confinement, Vichy Communauté, avec l'ensemble des 39 communes de l'agglomération ont créé une cellule de crise « Vichy Solidaire - Covid-19 ». Cette cellule, comprend une page Facebook pour vous informer des mesures mises en oeuvre et un numéro vert pour répondre à toutes vos questions et aider les personnes démunies, fragiles, isolées et/ou âgées qui ont besoin d'aide.*

### ■ MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO VERT

En cas de besoin, contactez le numéro vert au 0800 70 99 99. Des agents mobilisés pour l'occasion, répondent à toutes vos questions concernant le confinement. Pour information, les horaires d'accueil téléphonique ont été élargis. Le numéro vert est joignable du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30. Service et appel gratuit.

 N°Vert **0 800 70 99 99**

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 18H30 ET LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H30**  
**SERVICE ET APPEL GRATUIT**

### ■ PAGE FACEBOOK VICHY SOLIDAIRE - COVID-19

Pour vous informer en temps réel des mesures mises en place par Vichy Communauté et les communes de l'agglomération, rendez-vous sur la page Facebook « Vichy Solidaire - Covid-19 ». Chaque jour, de nouvelles mesures sont annoncées et chaque semaine, Frédéric Aguilera, Président de Vichy Communauté, fait un point sur la situation et répond à toutes vos questions en direct sur Facebook.

 **@VICHY SOLIDAIRE - COVID-19**

## ■ DÉJÀ PLUS DE 500 BÉNÉVOLES

Une attention particulière est apportée aux personnes les plus fragiles et/ou isolées pour s'assurer de leur état de santé et de leurs besoins de première nécessité. Ainsi, Vichy Communauté a ouvert un dispositif de solidarité entre les habitants du territoire qui sera activé en cas de forte demande.

Rendre service en faisant des courses, porter des colis, sortir un animal ou tout simplement discuter par téléphone... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Depuis son ouverture, plus de 500 habitants se sont inscrits.

Vous souhaitez en être ? Nous vous invitons à vous faire connaître en vous inscrivant en ligne sur la page Facebook « Vichy Solidaire - Covid-19 ». Vous devrez fournir une copie de votre carte d'identité et valider l'attestation bénévole. Vous serez ensuite contacté à tout moment par la collectivité pour remplir une des missions d'entraide.

Si vous connaissez une personne isolée ou si vous souhaitez bénéficier de cette solidarité citoyenne, contactez-nous au numéro vert 0800 70 99 99.

## ■ COVID-ROOM

Depuis le lundi 30 mars, un centre de consultations médicales dédié au Covid-19 a ouvert ses portes, derrière la Polyclinique de la Pergola. Communément appelé « Covid-Room », ce centre a pour but de pré-examiner les cas suspects et de désengorger l'hôpital. Accessible seulement sur rendez-vous par votre médecin généraliste, si vous présentez des symptômes du coronavirus - Covid-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, pertes sensorielles du goût et de l'odorat...), appelez votre médecin et détaillez vos symptômes par téléphone. Si ce dernier juge nécessaire de procéder à des examens plus approfondis, un rendez-vous sera pris auprès des onze agents communaux déployés pour l'occasion dans ce centre tenu par des médecins et personnels soignants.

**Si vous ne parvenez pas à joindre votre médecin traitant, un numéro a été mis en place par l'association des médecins libéraux de l'Allier au 04 70 48 57 87.**

**Contact :**  
**Covid-Room**  
 Ouvert 7j/7  
 9h>13h - 14h>18h

## ■ DISTRIBUTION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Avec la fermeture des établissements scolaires, certaines familles ont fait part de leur difficulté ou impossibilité à suivre le programme scolaire en ligne, et ce, pour des raisons matérielles.

Après un premier appel aux dons de matériels informatiques, le service Affaires Scolaires de la Ville de Cusset s'est rapidement rapproché de l'association « Libraisol » basée à Vichy et spécialisée dans le reconditionnement d'ordinateurs. Plus d'une trentaine d'ordinateurs a, à ce jour, été distribué aux familles cussétoises en échange d'1€ symbolique. Différentes villes de l'agglomération ont, à leur tour, exprimé ce même besoin et ont rejoint le dispositif. Une belle action solidaire au profit de la continuité de l'enseignement scolaire. Vous souhaitez faire un don de tablette, PC portable, ordinateur avec tours ? Alors, faites-vous connaître auprès du n° Vert 0800 70 99 99.



© Vichy Solidaire - Covid-19



© Vichy Solidaire - Covid-19



# EN PREMIÈRE LIGNE, ILS VOUS ACCOMPAGNENT

*Applaudis chaque soir, ces justiciers masqués ont fait le choix de vivre pour sauver des vies, vous assister, venir en aide aux personnes isolées. Qu'ils soient membres du personnel soignant en hôpitaux, en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), auxiliaires de vie à domicile..., tous ne ménagent pas leurs efforts pendant cette crise sanitaire sans précédent.*

## ■ MARIE CHATELAIS, INFIRMIÈRE À L'HÔPITAL JACQUES LAGARIN DE VICHY ET ADJOINTE AU MAIRE DE CUSSET

**Après plusieurs semaines de confinement, dans quel état d'esprit sont les équipes médicales ?**

**Marie Chatelais :** les équipes sont pleinement mobilisées pour accueillir les patients covid19. L'hôpital a trouvé le juste équilibre pour accueillir des patients venant d'autres départements et garder suffisamment de lits pour les malades de notre secteur habituel. Notre hôpital est solidaire et c'est bien normal.

**Des mesures particulières ont-elles été prises au sein des services de l'hôpital ?**

**MC :** un circuit d'accueil et des services spécifiques sont dédiés aux malades dont les symptômes laissent à penser qu'ils sont atteints du virus covid19 ; cette organisation permet une prise en charge plus sereine des autres patients dans les autres unités.

Bien entendu ce n'est pas facile pour nous tous, soignants, et pour le personnel d'entretien. Nous sommes conscients de lutter contre un ennemi invisible mais bien réel. Nous sommes habitués à être confrontés à ce genre d'ennemi mais pas à cette échelle !

**D'un point de vue personnel, avez-vous modifié votre comportement ?**

**MC :** même en prenant le maximum de précautions cette préoccupation ne nous quitte pas : la crainte de véhiculer ce virus chez nous et de contaminer nos proches ! Dans mon service nous n'avons pas manqué de masques même si nous avons dû les rationner. Pour le gel hydro-alcoolique nous en avons en quantité suffisante grâce aux dons de l'entreprise L'Oréal que je remercie.



**Avez-vous un message particulier à communiquer ?**

**MC :** nous sommes conscients de l'importance de notre travail et plus encore nous sommes ce lien indispensable entre les malades et leurs familles. Les visites sont interdites et pour les malades ce n'est vraiment pas facile. Nous faisons le maximum pour leur permettre de communiquer par téléphone ou par internet. Les uns et les autres nous donnent leur confiance et nous faisons en sorte de l'honorer.

Tous les témoignages de soutien qui sont partagés sur les réseaux sociaux, les dons de matériel et les applaudissements le soir nous font énormément plaisir et nous vous en remercions tous chaleureusement.

“ Le confinement n'est vraiment facile pour personne, mais il sauve des vies !

”

## CHRISTINE DALVERNY, DIRECTRICE DE L'EHPAD DE CUSSET

**Comment se déroule cet épisode de confinement au sein de votre établissement ?**

**Christine Dalverny :** Depuis le 11 mars, notre établissement a fermé temporairement ses portes. Seuls les professionnels ont accès à l'établissement. Et parce que la sécurité de nos résidents est une préoccupation constante, nous avons réalisé le choix difficile de confiner les résidents en chambre à compter du 26 mars. Le personnel a été renforcé afin de limiter l'isolement des résidents et favoriser le lien social, les activités individuelles...

**Avez-vous pris des mesures particulières afin de préserver votre équipe et vos résidents ?**

**CD :** Les mesures prises pour cette épidémie sont importantes : les gestes barrières ont été renforcés, l'entretien des locaux reste une tâche essentielle et nos agents ne cessent de laver, de nettoyer, de désinfecter tous les supports touchés par les mains. Tous les professionnels disposent de masques chirurgicaux et de masques en toile cirée confectionnés gracieusement par deux couturiers cussétois et quelques bénévoles dont des familles de résidents.

Les équipes médicales de notre établissement, les spécialistes en infectiologie, en hygiène hospitalière et les experts médicaux du Centre



Hospitalier de Vichy, sont régulièrement contactés et sont des ressources importantes dans les choix que nous affichons. Le personnel d'encadrement construit, déconstruit et reconstruit les organisations de travail qui doivent, sans cesse, s'adapter à l'évolution de la réglementation en matière de lutte contre ce virus.

**Quelles mesures ont été prises pour gérer l'information avec les familles des résidents ?**

**CD :** Quotidiennement les résidents sont informés par les professionnels de la situation dans l'établissement. Environ une fois par semaine, les familles sont destinataires d'une newsletter relatant les informations de la semaine. Ces familles nous aident en nous apportant leur soutien. De nombreux mots réconfortants, des applaudissements en fin de soirée sont adressés aux soignants et sont considérés comme un carburant essentiel à notre lutte.

**Les familles peuvent-elles communiquer avec les résidents ?**

**CD :** Pour faciliter la communication entre le résident et ses proches, le personnel utilise les outils habituels : téléphone, messagerie électronique, photos, courrier. Mais ce personnel a aussi cédé les tablettes informatiques, habituellement utilisée pour la traçabilité des soins, pour les transformer en véritable outils de lien social : skype, Snapchat...

**Comment décririez-vous l'ambiance générale au sein de l'EHPAD ?**

**CD :** Même si l'épidémie continue de se propager au niveau national, les équipes restent professionnelles, gardent un excellent esprit d'équipe, une entraide et une volonté collective puissante pour combattre et anéantir cet ennemi invisible. L'EHPAD de Cusset reste actif et vigilant.



## SOPHIE FORTINON, AUXILIAIRE DE VIE À DOMICILE

**Comment le confinement a changé vos méthodes de travail ?**

**Sophie Fortinon :** nous devons en permanence être vigilants à nos gestes, à ce que l'on fait, à veiller à bien mettre nos équipements de protection et limiter un maximum les contacts. Ce n'est pas toujours évident vis-à-vis de nos bénéficiaires, car nous sommes en relation avec des personnes de plus de 80 ans pour la plupart, avec des pathologies plus ou moins importantes. Je me suis éloignée de mes proches, pour protéger un maximum mes quatorze bénéficiaires dont je m'occupe actuellement.

**Comment ressentent-ils cette période inédite ?**

**SF :** pour certains ça va, ils prennent ça à la légère en disant « On a connu la guerre » et d'autres sont plus angoissés, car ils sont éloignés de leur famille, ils sont inquiets pour eux. Certains ne comprennent pas cet éloignement soudain et d'autres sont en permanence accrochés aux informations, souvent anxiogènes. Nous essayons donc, de les en détacher un maximum pour parler des fleurs, du jardin, de tout et ainsi leur changer les idées. Nous créons un lien avec la famille, pour les rassurer eux aussi, c'est normal. Nous faisons un peu plus de relationnel qu'avant. Nous sommes là pour eux, pour les aider avant tout.

LES JEUX DE PHILIPPE IMBERT - MOTS FLÉCHÉS - LE PRINTEMPS -

Monte au printemps	Pousse au printemps	Prises au mot	Correspondant de guerre	PHRASE MYSTÈRE A DECOUVRIR	Trucide Lu à l'envers	"Portes, feuilles" verts au printemps	Retournée dans la rue
Moins rares au printemps en degrés				Offre des fleurs dès le printemps			
Voyelles Ville à pistes		Bon pour le service				Cours Enterré vivant	
			Ville Allemande Général		Se met au vert dès le printemps		
Millilitre Fête à cadeaux		C'est la division en Suède					Naissances de printemps
			Pas mat Apprécie l'aube		Sentent bons au printemps		Pousse au printemps
On le trouve très personnel	C'est courant en suisse			Période Éliminerai			Mouilla aux pores
	Plus doux au printemps				Ordinateurs Ville du Japon		
Travaux Faire la maille		Coincée 3 au menu		Poisson fumé Eructer			
					Mis au mur		
Pronom		Meilleur au printemps					Sujet de préoccupation
S'épanouissent dès le printemps	Décilètre Cube chiffré				C'est une huile		
		Garde à vue			Flotte africaine Est décevant		
				Tout-petit qui mouille son lit			Est anglais

MOTS CROISÉS "GARDEZ LA FORME !"

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4							G					
5							A					
6	L	A	F	O	R	M	E					
7							D					
8							E					
9							Z					
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT :

1- Elles y mettent la forme ! -2- On y a posé une caisse dessus - On y travaille avec soins -3- Sodium - Entendu dans un cabinet dentaire - Romains -4- Zones de combats - Il va dans la droite ligne -5- Temps atomique international - Un vieil accord - Mis en pâte -6- Hors combat - 7- Aère un peu - Plateau de Chine - Forte puissance -8- Il faut être patient pour l'avoir -9- Force militaire - C'est la zone - Utilisai -10- Union Européenne - Conviction - Est sur la Tille -11- Pas facile à diriger -12- Sa Sainteté - Suite d'une voyelle -

VERTICALEMENT :

A- A plusieurs hommes de chambre - De beaux effets -B- Contrôleur de chaînes - Mises en alerte -C- Affaires de moeurs - Vallée disparue - Premier en géographie -D- Célèbre rôle théâtral de Jacqueline Maillan - Fauché pour être ramassé - Voyelles -E- Cul de lampe - Ville de France - Flottante au dessert -F- Dit entre amis - Démonstratif -G- Le meilleur carré - Met des bandelettes -H- Ne cherchez pas ailleurs - Mène en balance - Fait un retrait -I- N'est donc pas gracieuse - Faire du tort -J- Quand on l'a été, on se méfie - Des maîtres de la couleur - Tête et queue de l'âne -K- On le prend en grippe - Vieux frère -L- Il adore les divisions mais aussi les unités -

MOTS MÊLÉS

J'AIME MA VILLE, J'ACHETE DANS MA VILLE !

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : « Grâce à elle, vous êtes proches de vos commerçants, et ceux-ci sont proches de vous ! ». Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut. Tous les mots de la liste en gras ont un rapport avec LE COMMERCE LOCAL ! Attention : Le mot "VILLE" est à retrouver 3 fois dans la grille (dont 2 fois avec "MA" placé devant) et le mot "DANS" est à retrouver 2 fois.

J'AIME - MA VILLE - J'ACHETE - DANS - MA VILLE - ASSOCIATION - (de) COMMERCANTS - CENTRE - COMMERCES - BOURG - LA CARTE - DE FIDELITE - CLIENT ROI - SOLDES - VITRINES - DANS - NOTRE - VILLE - ACCUEIL - CONSEILS - (les) BONS PRODUITS - NAINS - LACEE - VEINE - SARCE - TRUIE - ENTES - ROUI - TAXE - SALI - NIDS - SAGA - RANI -

Le mot à trouver est : .....

S	A	R	C	E	E	M	I	C	S	T	B	R	E	
P	N	S	M	O	T	T	O	A	T	E	O	A	L	N
L	R	I	S	R	N	R	I	N	V	N	N	L	X	T
C	A	O	A	O	T	S	A	L	S	I	I	T	J	E
J	O	C	X	N	C	C	E	P	E	V	L	A	R	S
E	A	M	E	I	R	I	R	I	L	D	C	L	E	E
L	L	I	M	E	M	O	A	I	L	H	I	N	E	S
B	L	L	M	E	D	I	E	T	E	S	I	F	O	N
C	O	M	I	U	R	U	T	T	I	R	N	L	E	A
R	O	U	I	V	C	C	E	E	T	O	D	A	A	D
C	R	T	R	C	A	V	E	I	N	E	N	I	D	S
T	S	S	A	G	A	M	V	S	S	E	R	T	O	N

MOTS FLÉCHÉS													SOLUTIONS												
													<p><b>MOTS CROISÉS</b></p> <p>LITARISTE - -ATOUTS - AE -K- VIRUS - AINE -L- MI- PESE - OTE -I- CHERE - NUIRE -J- EU DZ - CE -G- AS - MOMIE -H- ICI - AE -PE - NIORT - ILE -F- TU - GAR - TEES -C- US - RIA -AA -D- LILI - FOIN - A- SENAT - ATOURS -B- C.S.A - ALER- VERTICALEMENT : EEEEEEEEEE - 11- RECALCITRANT -12- S.S. - LOTAN -Z -I- USAI -10- U.E - FOI - IS - -ORDOS - U.S.A -8- TRAITEMENT -9- -IA -PERRI -6- LA FORME - OUT -7- AE - 3- NA -AIE -I- VI -4- RINGS - RAIL -5- TAI - 1- SCULPTURES -2- ESSIEU - C.H.U -</p> <p><b>MOTS MÊLÉS</b></p> <p>Le mot mystère est : PROXIMITÉ</p>												

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire<sup>1</sup> :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés<sup>2</sup>.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative.

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h  
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

<sup>1</sup> Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

<sup>2</sup> A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

<sup>3</sup> Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire<sup>1</sup> :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés<sup>2</sup>.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative.

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h  
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

<sup>1</sup> Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

<sup>2</sup> A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

<sup>3</sup> Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



Depuis le 6 avril, l'attestation de déplacement dérogatoire peut être générée au format numérique sur smartphone ou tablette. Pour des raisons de sécurité, n'utilisez que le générateur disponible sur le site Internet du Ministère de l'Intérieur sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr). Pour rappel, il est aussi possible de la recopier sur papier.

## MAIRIE DE CUSSET

### ACCUEIL

04 70 30 95 00  
Lundi > Vendredi  
8h30 > 12h - 13h30 > 17h30

### SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

04 70 30 95 45  
Lundi > Vendredi  
8h30 > 12h - 13h30 > 17h

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE CUSSET - CCAS

04 70 30 51 74  
Lundi > Vendredi  
8h30 > 12h - 13h30 > 17h

### SERVICE CIMETIÈRE

04 70 30 95 06  
Lundi > Vendredi  
8h30 > 12h - 13h30 > 17h

### POLICE MUNICIPALE

04 70 30 51 25

### ASTREINTE GÉNÉRALE

06 24 26 41 56

## COMMISSARIAT DE POLICE

Appelez le 17

## GENDARMERIE NATIONALE

04 70 30 42 50

## POMPIERS

Appelez le 18

## VIOLENCES CONJUGALES

Contactez le 3919 ;  
Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

Appel gratuit et anonyme  
Lundi > Vendredi - 9h > 19h

## PROTECTION DES ENFANTS

Appelez 119  
24 heures/24, 7 jours/7

## PERMANENCE JURIDIQUE DE LA MAISON DE L'INFORMATION ET DU DROIT

Pour prendre rendez-vous, contactez le Centre La Passerelle au 04 70 97 25 90

## SOS AMITIÉS

Appelez le 09 72 39 40 50

## DONS DE TABLETTES ET ORDINATEURS POUR LES ENFANTS

Appelez le numéro vert Vichy Solidaire  
0 800 70 99 99

## COLLECTE DE MASQUES, TISSUS, CHARLOTTES, SURBLOUSES

Appelez le numéro vert Vichy Solidaire  
0 800 70 99 99

## CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

### URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou le 114 (personnes malentendantes)

### ACCUEIL GÉNÉRAL

04 70 97 33 33

### DONS D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Masques, solutions hydro-alcooliques et autres équipements de protections.  
jerome.tavernier@ch-vichy.fr

### DONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES PERSONNELS

Non-périssables ou à longue durée de conservation.  
stephane.martin@ch-vichy.fr

### AIDE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Disponible actuellement, et vous souhaitez apporter votre aide au Centre hospitalier de Vichy ?

- Pour les professionnels soignants : contactez la directrice des Soins : severine.gerieux@ch-vichy.fr
  - Pour les professionnels médicaux : contactez la directrice des Affaires Médicales : amandine.bemon@ch-vichy.fr
- Merci d'indiquer vos coordonnées et joindre une copie de vos diplômes.



# 0 800 70 99 99 - VICHY SOLIDAIRE

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 18H30 ET LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H30 / SERVICE ET APPEL GRATUIT

# SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS